

ARGONNE
ARDENNAISE

le Mag'

n° 53 / avril 2023



Dossier Spécial | Habiter nos
communes : une vraie chance

 **argonne
ardennaise**
Communauté de Communes



Sommaire

>>> SERVICES DE PROXIMITÉ

4 Dossier : Habiter notre territoire est une chance

Déchets ménagers

- 10 Lutte contre le gaspillage : 12 conseils à essayer dès maintenant
- 11 DLC ou DDM ?
- 12 Déchèteries : changement des horaires d'été
- 12 Le compostage des bio-déchets
- 13 Bon de commande de composteur à prix réduit

>>> ASSOCIATIONS - CULTURE - LOISIRS

Vie associative

- 14 Série : A la découverte des bibliothèques de l'Argonne - Épisode 1 : la bibliothèque de Savigny-sur-Aisne
- 14 Agenda : bientôt en Argonne Ardennaise

>>> ENTREPRENDRE ET DÉVELOPPER

Commerce, industrie, artisanat

- 16 Vous rénovez votre local commercial : avez-vous de l'aide à la Communauté de Communes ?
- 17 Une nouvelle aide du Grand Est pour les entreprises fragilisées par la fracture énergétique

Leader

- 17 LEADER accompagne vos projets de l'idée à la réalisation !

>>> NOTRE TERRITOIRE

Agriculture

- 18 Le pain : du blé à la baguette

Environnement - Natura 2000

- 20 Des animations toute l'année avec la Maison de la Nature...
- 21 ...et le programme Natura 2000 en Argonne Ardennaise
- 22 L'Argonne, terre de prédilection pour les scientifiques et naturalistes
- 23 Observatoire ornithologique : prêts, feu, observez !

Services à la population

- 24 La MSP de Vouziers à peine inaugurée, un nouveau praticien fait son entrée
- 24 Sondage mobilité : seriez-vous intéressé(e) par une ligne régulière d'autocar entre Vouziers et Reims ?

Parc Argonne Découverte

- 26 Une année 2023 pleine de nouveautés pour le Parc Argonne Découverte !

Développement touristique

- 27 Au printemps, partez sur les sentiers !
- 30 Promouvoir, informer et... vendre des séjours !
- 31 Zoom sur le Conseil des Acteurs du Tourisme
- 31 Un logo pour la destination Sud-Ardenne



Toutes les infos
de votre commune et
de l'Argonne Ardennaise
sont sur PanneauPocket

Argonne Ardennaise Le Mag' est édité par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES - Tél. 03 24 30 23 94 - argonne-ardennaise.fr

Directeur de publication : Benoît SINGLIT, Président - Rédaction, mise en page : Lorraine SCHULZ TAVERNE, chargée de communication / Dylan LAMBERT, graphiste-maquetiste
Crédits photos : CC de l'Argonne Ardennaise, Freepik, Adobe - Impression : Imprimerie Félix (Vouziers)
Tirage : 9 500 ex. - Diffusion : Travail-Partage - ISSN : n° 2780-8033 (imprimé)
n° 2781-2677 (en ligne)



Quand la santé devient un enjeu d'attractivité territoriale

La compétence Services à la personne exercée par l'Argonne Ardennaise se décline en plusieurs actions transversales et dont les préoccupations vont de la périnatalité à la personne âgée.

Il me semble important de tordre le cou à l'idée que les services publics ont définitivement abandonné la ruralité. La réalité est que notre intercommunalité a noué un véritable partenariat avec l'État pour créer un France Services fixe qui apporte un premier niveau de réponse à vos questions d'ordre administratif, juridique et d'accès aux droits entre autres.... Adossée à ce service, une unité mobile peut même, en fonction de vos sollicitations, se rendre à la mairie de votre commune. Nous sommes très attachés à ce service de proximité qui continue de faire ses preuves à la lumière de vos nombreuses demandes.

Au-delà de l'aspect économique et touristique d'un territoire, la santé est aussi devenue un enjeu d'attractivité territoriale. L'offre de soins en Argonne Ardennaise est dans une phase de consolidation voire d'expansion, et le renouvellement dans les mois qui viennent de notre Contrat Local de Santé en sera la démonstration.

Le travail de terrain avec le réseau d'acteurs du champ social et la mise en place d'un maillage territorial cohérent me permet d'écrire ces mots sans prendre de gros risques : devant un besoin nous nous efforçons de mettre en face un service, qui à défaut de pouvoir traiter directement la demande, sera en capacité d'orienter au mieux l'utilisateur. Évidemment, toutes les solutions ne se trouveront pas au sein de notre territoire, comme un bloc opératoire ou même certaines spécialités médicales, mais nous aurons la capacité de compenser certains manques, comme la mise en place de télé-consultations pertinentes par exemple.

La création de richesses en Argonne Ardennaise passe aussi par des enjeux de mobilité pour désenclaver notre territoire, lui offrant ainsi une meilleure visibilité. Vous trouverez dans ce numéro un questionnaire sur l'opportunité de la mise en place d'une ligne régulière d'autocar Vouziers-Reims pour satisfaire vos besoins. Je vous invite à y répondre massivement.

Comme écrit en préambule, cette compétence Services à la personne embrasse tous les âges de la vie et il est nécessaire d'avoir du liant ; ce liant s'appelle la cohésion sociale. Elle passe par la lutte contre les incivilités, les conflits de voisinage, les conduites addictives et la fracture numérique. En lisant ce magazine, vous vous rendrez compte qu'il existe sur notre territoire des opérateurs et des services capables de répondre à tous ces défis tant en matière de prévention primaire que de prévention secondaire.

A la lecture de ce numéro, force est de constater que vous avez tous les outils et les leviers à votre disposition en Argonne Ardennaise. N'hésitez pas à les actionner en responsabilité suivant vos besoins. Très bonne lecture.



Désiré NANJI,
Vice-président de la Communauté
de Communes de l'Argonne Ardennaise,
délégué aux Services à la personne



Accueillir les tout petits

Accompagner les parents

Quand la famille s'agrandit, on a parfois besoin de se sentir entouré, accompagné. De nombreuses structures sont présentes sur le territoire pour accompagner les familles en fonction de leurs besoins

Relais Petite Enfance

Informe et conseille les parents dans la recherche d'un mode de garde (voir ci-dessous).

La Protection Maternelle et Infantile

Organise des consultations et actions médico-sociales de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et enfants de moins de 6 ans. Elle propose également des activités de planification et d'éducation familiales.

Contact : Maison des Solidarités - 16, rue Henrionnet à Vouziers

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Espace dédié aux familles ayant des enfants de moins de 6 ans, c'est un lieu d'échanges permettant aux parents de parler de leurs problématiques en lien avec l'éducation, la parentalité et la prévention santé.

Contact : FJEPCS La Passerelle
33 rue de Condé à Vouziers

Le Café des Parents

C'est un accueil gratuit qui se déroule dans la salle des maternelles à l'école Saint Louis de Vouziers autour d'un café matinal, afin d'échanger avec les parents sur les thématiques qui les intéressent.

Trouver un mode de garde

Le Relais Petite Enfance

Vous cherchez à faire garder votre enfant ? Pas de souci, il y a tout ce dont vous avez besoin en Argonne Ardennaise. Premier réflexe : contacter le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes. Notre animatrice pourra vous renseigner sur tous les modes de garde existants : les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du territoire, les professionnel(le)s de la garde à domicile ou encore crèche ou micro-crèche. Elle accompagne également les parents pour le contrat de travail, la mensualisation, les congés... Le RPE organise également des temps d'animations collectifs itinérants et gratuits, à destination des enfants, de leurs assistant(e)s maternel(le)s et des parents employeurs. Ces activités permettent de rompre l'isolement des professionnel(le)s et de proposer des activités sociales pour les jeunes enfants.

Le choix ne manque pas !

Un multi-accueil, une micro-crèche, une mai-



Léon H., 8 mois a trouvé ses marques et des copains à la crèche

son d'assistant(e)s maternel(le)s et plus d'une centaine d'assistant(e)s maternel(le)s en activité. Estelle, maman du petit Léon, 8 mois en témoigne « Je travaille à Vouziers et j'ai apprécié d'avoir pu inscrire mon fils à la crèche municipale. La proximité avec mon lieu de travail est un réel avantage ! »

Relais Petite Enfance de l'Argonne Ardennaise



44-46 rue du Chemin Salé
08400 VOUZIERES

Tel : 03 24 30 23 94

Voir contact et horaires en 4^{ème} de couverture

Une scolarité épanouie

8 établissements élémentaires, 3 collèges et 2 lycées

Ce sont près de 2 900 élèves qui sont répartis dans nos établissements et qui bénéficient d'un enseignement de qualité, ainsi que de nombreuses démarches pour les éveiller à d'autres

thématiques qui font la spécificité de notre territoire (scientifiques, naturelles, environnementales, sportives...). Le tout dans un cadre agréable et naturel. Mais n'oublions pas la modernité : la plupart sont équipés d'outils numériques, comme les tableaux blancs interactifs.

Et parce qu'il n'y a pas que l'école dans la vie...

Accueils périscolaires La plupart des écoles du territoire disposent d'accueils périscolaires, avant et après l'école. Ils peuvent être organisés par la commune, un groupement communal ou par une association. C'est un vrai service pour les parents et un plaisir pour les enfants !

Les accueils de loisirs Les mercredis ou durant les vacances, les enfants sont accueillis au sein d'accueils collectifs de mineurs (les fameux centres aérés !) qui peuvent être organisés par les associations locales Familles Rurales (Saint-Etienne-à-Arnes, Machault, Bairon-et-ses-environs et Buzancy), par la Maison de la Nature à Boult-aux-Bois, et à Vouziers par la commune et le FJEPSC La Passerelle.



Clément et Annabelle de l'accueil de Machault nous en parlent : « le périscolaire est ouvert toute la semaine de 7h00 et jusqu'à 18h30. Il y a également le mercredi loisir et le centre aéré pendant les vacances scolaires : nous nous adaptons aux contraintes des parents. En effet, beaucoup d'entre eux travaillent à Reims, Charleville-Mézières ou Châlons-en-Champagne et les amplitudes horaires de garde des enfants sont donc longues. Mais tout se passe très bien : les enfants participent à des animations pédagogiques en fonction de leur âge et des intervenants extérieurs peuvent proposer des activités. Dernièrement, le cirque et le street art ont été à l'honneur! »

Et après, les études !

A moins d'une heure de Vouziers, les élèves ont le choix entre l'université Reims Champagne-Ardenne ou le campus SuP Ardennes à Charleville-Mézières.

Solidarité étudiant, vous connaissez ? L'Argonne Ardennaise propose une aide financière aux jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études après le bac, mais dont les ressources sont limitées. Le montant de l'aide est calculé en fonction du quotient familial, établi en fonction des ressources et du nombre de membres du foyer. Renseignez-vous auprès de la communauté de communes !

Vous poursuivez des études supérieures à la rentrée ?
Vos revenus sont limités ?
La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
peut vous aider !

Dispositif
Solidarité étudiants



Vous pouvez prétendre à cette bourse si :

- vous êtes titulaire du baccalauréat ou équivalent
- vous êtes âgé de moins de 25 ans
- vous êtes inscrit en études supérieures
- votre famille est domiciliée en Argonne Ardennaise

Pour toute information, dépôt de dossier...
contactez le secrétariat
03.24.30.23.94
ou secretariat@argonne-ardennaise.fr



Avec les jeunes

dans leurs projets et au quotidien!



Pour accompagner les jeunes dans leurs activités, dans leur formation, recherche d'emploi ou pour les aider à prendre soin de leur santé, vous trouverez toujours le service adapté !

Organiser ses premiers projets

L'espace Jeunes du FJEPCS La Passerelle

Un lieu dédié aux 14-17 ans, ouvert toute la semaine et une équipe d'animateurs au top en font un endroit où les jeunes aiment à se retrouver pour s'amuser ou travailler. Avec les conseils et soutien de l'équipe, les jeunes peuvent également organiser des sorties ou voyages. Renseignements : FJEPCS La Passerelle, 33 rue de Condé à Vouziers ou au 03 24 30 99 61 (demandez Jimmy).



© Crédit photo : Freepik

Dans de nombreuses communes, les **associations jeunesse** organisent l'animation locale (fêtes, repas, bals...), comme à Brècy-Brières, Semide ou encore Machault et bien d'autres. N'hésitez plus, rejoignez-les ou créez la vôtre !

Être accompagné

Besoin de conseils pour l'orientation en sortie de scolarité ou d'accompagnement à la recherche d'emploi ? La **Mission Locale Sud-Ardenne** accompagne, informe et oriente les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale. Elle accueille les jeunes au sein de ses locaux situés au 2 rue de l'Agriculture à Vouziers : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

On peut aussi avoir juste besoin d'être écouté ou de poser librement des questions. La **Maison des Adolescents 08** est un lieu d'accueil, d'écoute et d'informations destiné aux jeunes de 12 à 25 ans et à leurs parents. L'accès est simple, libre, gratuit, anonyme avec ou sans l'autorisation des parents. Chacun peut venir s'y informer, s'exprimer, se poser et y trouver un soutien grâce à une équipe pluridisciplinaire. Une équipe mobile se déplace à la demande à Vouziers et ses alentours sur rendez-vous au : 03 24 56 40 28 ou via la page Facebook.

Tous les services à portée de main

Une démarche administrative à effectuer ? des travaux sur votre habitation ? prendre soin de votre santé ? Vous avez forcément un interlocuteur près de chez vous, car en Argonne Ardennaise, ce sont les services qui viennent à l'usager !



Tous les services administratifs dont vous avez besoin sont là

Les mairies sont, bien entendu, les premiers échelons administratifs du territoire. Ce maillage territorial est complété par les services de l'intercommunalité et par ceux de la sous-préfecture. Deux structures France Services sont également présentes pour vous accompagner au quotidien dans vos démarches : l'une fixe (dans les locaux de la sous-préfecture) et l'autre mobile (les animatrices se rendent à votre demande pour vous rencontrer dans la mairie de votre choix). Des permanences sont également organisées dans ces communes : Bairon et ses Environs, Buzancy, Grandpré, Machault et Monthois (voir coordonnées en 4^{ème} de couverture).

Rénover votre logement ? Faites-vous aider !

Outre ses tarifs fonciers avantageux, l'Argonne Ardennaise et ses partenaires proposent un panel d'aides à la rénovation en fonction de vos besoins (gain énergétique, réfection de façade ancienne, rénovation de toiture, destruction de ruines...). Une seule porte d'entrée pour déposer un dossier ou vous renseigner : le service Habitat de l'Argonne Ardennaise (voir coordonnées en 4^{ème} de couverture).

Loisirs, sport, culture, nature : tout y est !

On ne s'ennuie jamais en Argonne Ardennaise ! Tout au long de l'année, en intérieur ou en extérieur, vous trouverez toujours une activité qui vous correspond !

Avec les quelques **350 associations** réparties sur le territoire, trouver un loisir, pratiquer un sport, ou même s'investir en tant que bénévole est à la portée de chacun !

Le territoire dispose aussi d'**infrastructures** communales ou intercommunales telles qu'un centre aquatique, un cinéma, un centre culturel, des bibliothèques, des gymnases, terrains de sports ...



L'actualité **culturelle** est riche d'expositions, de conférences, de festivals, de concerts et spectacles... avec plus d'une centaine d'événements tout au long de l'année.

Les amoureux de **nature** ne sont pas en reste avec le réseau de sentiers de randonnées, la Voie Verte, les plans d'eau du lac de Bairon et de la Samaritaine.

C'est ce cadre de vie exceptionnel et préservé qui font du territoire une bulle de verdure et de tranquillité. Certains y sont venus et ne sont jamais repartis !





Prendre soin de sa santé

A tous les âges, c'est une priorité. Et notre territoire propose toutes les conditions et équipements pour y satisfaire. Petit tour d'horizon de l'offre de santé de notre territoire.

En chiffres

L'offre de santé est plus que satisfaisante en Argonne Ardennaise, puisqu'en 2020, on comptait près de 10 médecins généralistes pour 10 000 habitants, contre 8,5 pour 10 000 dans les Ardennes et 9 pour 10 000 en France. Néanmoins, la communauté de communes se mobilise pour continuer à faire venir des praticiens sur notre territoire.

Venir ou faire revenir

Dans le cadre de son Contrat Local de Santé, la Communauté de communes s'est lancée dans un programme de recrutement de médecins généralistes afin de compenser, notamment, les départs en retraites. Aidée de deux cabinets spécialisés, une campagne est en cours pour attirer de nouveaux praticiens. Et ce ne sont pas les arguments qui manquent : locaux modernes, fibre optique, qualité de vie, cadre verdoyant, services...

Mélanie Feucher, pharmacienne à Monthois, a fait ses études à Reims et aurait pu choisir d'y rester, mais elle est revenue s'établir dans son village : «C'était une évidence ! Même après avoir vécu en ville, je ne me voyais pas m'installer ail-

leurs qu'à Monthois. Et je fournis un service utile à la population locale. La boucle est bouclée !»

Un réseau de professionnels bien établi

A Buzancy et Vouziers, deux maisons de santé, respectivement ouvertes en mai 2021 et décembre 2022 regroupent médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, spécialistes et autres praticiens. Ces équipements, ainsi que les cabinets libéraux présents dans d'autres communes, permettent une prise en charge efficace, même en ruralité. À ce maillage de proximité, viennent s'ajouter la dizaine de pharmacies réparties sur le territoire.



© photo : Google Map

Le GHSA : une offre hospitalière de proximité

Le site de Vouziers dispose d'un service de médecine polyvalente, plus un Service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) de 24 lits, une Unité de Soins Longue Durée et de Soins Médicaux Techniques Importants (SMTI) de 20 lits, un Service de Soins A Domicile (SSIAD) de 90 places, un service d'Hospitalisation A Domicile de 16 places. En décembre 2022, deux nouveaux services ont ouvert sur le site de Vouziers : l'Équipe spécialisée Alzheimer à Domicile et la Plateforme d'Accompagnement et de Répit.



Des consultations spécialisées sont également réalisées par différents praticiens hospitaliers en partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire de Reims : Anesthésie, Cardiologie, Chirurgie dentaire, Chirurgie générale et digestive, Dermatologie, Diététique, Gastro-entérologie, Gynécologie-obstétrique, Oto-Rhino-Laryngologie, Phlébologie et angiologie, Pneumologie, Imagerie Médicale, Pneumologie, Traumatologie, Chirurgie Orthopédique et Urologie.



Bien vieillir en ruralité : *un choix possible chez nous !*

Réseau de visiteurs bénévoles

Il s'adresse à toute personne se sentant isolée et/ou souffrant de solitude et prioritairement les personnes âgées et les aidants. La personne visitée peut s'adresser directement au réseau, la demande peut également être effectuée par la famille, les travailleurs sociaux, les associations d'aides à domicile, etc.

Contact : 06.31.46.99.62

Unité Alzheimer à domicile

Le Groupement Hospitalier Sud Ardennes, par le biais de son équipe spécialisée Alzheimer à Domicile intervient du lundi au vendredi sur prescription médicale, auprès des personnes dont la maladie d'Alzheimer a été diagnostiquées à un stade léger ou modéré. Cet accompagnement prend la forme de séance à domicile (entre 12 et 15) sur une durée de trois mois.

Contact : 03.24.30.71.33

Transport à la demande

Réservé aux personnes bénéficiaires de minima sociaux et en difficulté de mobilité, il permet aux personnes bénéficiaires de se rendre sur des rendez-vous liés à l'accès aux soins, aux droits, à la culture et aux loisirs. Une dizaine de chauffeurs en insertion sont chargés d'assurer les trajets quotidiennement.

Contact : FJEPSC La Passerelle
33 rue de Condé à Vouziers

Se faire livrer ses courses

L'association d'aide à domicile ADAPAH propose à un service de commande et de livraison de courses à domicile : FACILO'COURSES.

Renseignements au 06 40 47 65 27

Rester chez soi en toute sécurité

Pour continuer de vivre à son domicile le plus longtemps possible, des aménagements sont parfois nécessaires. L'agence Nationale de l'Habitat (ANHA) propose des aides au financement de ces travaux.

Contact : service de Habitat de l'Argonne Ardennaise (voir coordonnées en 4ème de couverture)

Restez en mouvement avec Prescri'Mouv

Le dispositif Prescri'Mouv propose aux personnes en affection de longue durée ou atteintes d'obésité de pratiquer une activité physique régulière. « Il s'agit de reprendre une activité encadrée, après avoir fait un bilan. Nous proposons des conseils et des cours adaptés à chacun. Ce dispositif permet aux bénéficiaires de se sentir en sécurité et d'être motivés. »

Chloé Laurent, animatrice



Être accueilli en établissement

La ville de Vouziers compte deux EHPAD (établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) qui proposent près de 220 places au total. L'EHPAD Roland Garros dispose même d'une association Le Chêne Vert, qui a pour but d'organiser des animations et d'améliorer le quotidien des résidents.

Vos services de proximité Déchets ménagers

Lutte contre le gaspillage : 12 conseils à essayer dès maintenant

19 kilos par an et par habitant. C'est la quantité de nourriture gaspillée par les Ardennais en 2021. Déchets qui pourraient être évités grâce à quelques bonnes habitudes à prendre, bonnes aussi bien pour la planète que pour votre budget !

Avant les courses

1. Faites l'**inventaire** de vos placards, réfrigérateur et congélateur. Notez-le et conservez-le à portée de main, cela vous permettra d'éviter les achats en doublon ou en trop grande quantité.



2. **Triez et rangez** les aliments déjà chez vous par date de péremption : les plus près de la date limite sur le devant.
3. Faites vos **menus** pour la semaine : cela vous permettra de n'acheter que la juste quantité, de prévoir en fonction de ce que vous avez déjà et de varier la composition d'une semaine à l'autre.
4. Les 3 conseils précédents vous permettront d'établir votre **liste de courses**, uniquement avec les ingrédients nécessaires. Vous éviterez ainsi les achats qui ne seront pas utilisés, les achats impulsifs et garderez ainsi la maîtrise de votre budget.

Pendant les courses

5. **Attention aux achats en gros volumes !** Si tout n'est

pas consommé et le surplus jeté, vous aurez finalement perdu de l'argent.

6. Achetez en **vrac**. En plus de n'acheter que la quantité exacte dont vous avez besoin, vous éviterez le suremballage !
7. Jetez un œil aux **offres de dernière minute** : ces produits proches de la date limite sont souvent proposés moins chers et vous éviterez qu'ils ne soient jetés par le magasin.



8. Finissez vos courses par les aliments frais et surgelés : ainsi vous respecterez la **chaîne du froid** et transporterez vos aliments dans de bonnes conditions. Encore mieux : pensez au sac isotherme !

En cuisine

9. Rangez les aliments dans le frigo en respectant la règle « **premier entré, premier sorti** » : les aliments les plus anciens et ceux dont la date limite de consommation est proche doivent être placés à l'avant pour être consommés en premier.
10. Si un aliment est fragile (viande découpée, poisson,

offres de dernière minute...) ou si vous savez que vous ne le consommerez pas avant la date limite, **congelez-le**.

11. Préparez la **bonne quantité** de nourriture : référez-vous aux indications de dosage sur l'emballage, ajustez la quantité à l'appétit de la famille et notez-la pour la prochaine utilisation. Pensez également à utiliser des instruments doseurs.
12. **Emballer-bien vos restes**. Boîtes hermétiques, sacs réutilisables, couvercles en tissu et cire d'abeille... les solutions ne manquent pas pour préserver la fraîcheur des aliment entamés.



© photo : Freepik

13. **Cuisez les restes !** En gamelle pour le lendemain au bureau, en congélation pour plus tard ou comme base pour un nouveau plat !
14. **Utilisez tout l'aliment** : les épluchures, fanes, tiges, feuilles, légumes flétris, os, carcasses peuvent être utilisés en bouillons, soupes, confitures, tartes ou conserves.

Lutte contre le gaspillage : DLC ou DDM ?

Date limite de consommation (DLC) et date de durabilité minimale (DDM) : comment les reconnaître ? Quelles différences entre les deux ? Mon aliment est-il encore consommable ou dois-je le jeter ? Décryptage de ces deux normes.

Date Limite de Consommation

Signification

Date de consommation impérative et légale. S'applique surtout aux denrées périssables, fragiles, susceptibles de provoquer des problèmes sanitaires au-delà d'une certaine limite de temps.



Informations obligatoires

- ✓ Mention « À consommer jusqu'au »
- ✓ Format de la date : jour/mois
- ✓ Mention des conditions de conservation

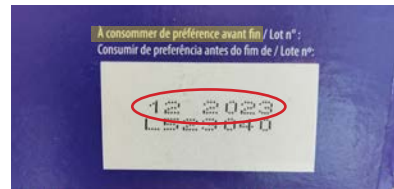
Législation

Cette date est fixée par le fabricant, en fonction de ses propres essais de vieillissement du produit, sauf lorsqu'une réglementation sanitaire plus large s'impose. Au-delà de cette date, la vente de produits périmés est strictement interdite et passible de sanctions.

Date de Durabilité Minimale

Signification

La DDM remplace la DLUO (date limite d'utilisation optimale). Une fois la date passée, la consommation de ces aliments (souvent secs ou en conserve) ne présente aucun risque. En revanche, la texture, le goût ou l'apport en nutriment peuvent être altérés.



Informations obligatoires

- ✓ Mention « À consommer de préférence avant le »
- ✓ Format de la date : jour/mois si DDM inférieure à 3 mois, mois/année si DDM comprise entre 3 et 18 mois et année si DDM supérieure à 18 mois

Législation

Ces produits peuvent être proposés à la vente avec une DDM dépassée. Certains produits peuvent être exempts de DDM comme les fruits et légumes frais, le vinaigre, le sel, le sucre en morceaux, le chewing-gum...

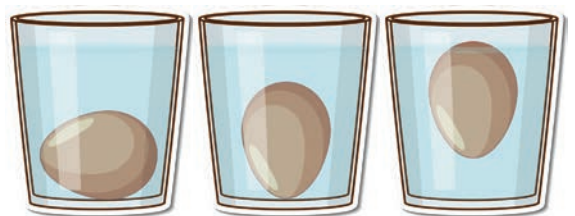
Focus sur un aliment particulier : l'œuf

Comment conserver et consommer ses œufs dans les meilleures conditions ?

- ✓ au frigo ✓ à température ambiante
- ✗ sortir les œufs du frigo puis les y remettre
- ✗ laver les œufs ✗ consommer un œuf fêlé

Les œufs ont une membrane protectrice qui empêche la prolifération bactérienne, il ne faut donc pas les laver ni les soumettre à des variations importantes de température. En revanche, ils s'utilisent à température ambiante en cuisine : sortez uniquement le nombre d'œufs dont vous avez besoin une heure avant de les cuisiner.

Comment savoir un œuf est encore consommable : le test du verre d'eau



L'œuf coule au fond du verre : il est frais, toutes les recettes sont possibles !

L'œuf se redresse dans le verre mais touche encore le fond : à consommer bien cuit !

L'œuf flotte entre deux eaux ou à la surface : il est périmé, jetez-le.



Vos services de proximité Déchets ménagers

Déchèteries : changement des horaires d'été

Depuis le 1er avril 2023, les horaires d'été des déchèteries de l'Argonne Ardennaise ont été modifiées. D'une part, afin d'être plus proche des horaires hivernaux et ainsi créer des repères pour les usagers. D'autre part, afin d'être cohérent par rapport aux chiffres de fréquentation des sites (fréquentation très basse voire nulle en toute fin de journée).

Planning 2023 des ouvertures des déchèteries de l'Argonne Ardennaise

	Buzancy	Machault	Bairon et ses environs (Le Chesne)	Grandpré	Challerange	Vouziers
Du 1er novembre au 31 mars	Lundi 13 h - 17 h	Mardi 13 h - 17 h	Mercredi 13 h - 17 h	Jeudi 13 h - 17 h	Vendredi 13 h - 17 h	Du lundi au samedi 9 h - 11 h 50 14 h - 16 h 50 Fermée le jeudi matin

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES

Du 1er avril au 31 octobre	Lundi 13 h - 18 h	Mardi 13 h - 18 h	Mercredi 13 h - 18 h	Jeudi 13 h - 18 h	Vendredi 13 h - 18 h	Du lundi au vendredi 9 h - 11 h 50 14 h - 17 h 50 Fermée le jeudi matin
	Samedi 9 h - 12 h semaines paires 8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1, 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre	Samedi 13 h - 16 h semaines paires 8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1, 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre	Samedi 9 h - 12 h semaines impaires 1, 15 et 29 avril 13 et 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août 2, 16 et 30 sept. 14 et 28 octobre	Samedi 13 h - 16 h semaines impaires 1, 15 et 29 avril 13 et 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août 2, 16 et 30 sept. 14 et 28 octobre	Samedi 13 h - 16 h semaines paires 8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1, 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre	
						Samedi 9 h - 11 h 50 14 h - 16 h 50

Le compostage des bio-déchets

Les bio-déchets, qu'est-ce que c'est ?

Les bio-déchets sont des déchets qui ne sont pas dangereux et qui sont biodégradables. Ils peuvent être issus de différentes sources : déchets alimentaires (coquilles d'œufs broyées, morceaux de pain, sachets de thé, marc de café, restes alimentaires d'origine végétale sans sauce, épluchures, morceaux de fruits et légumes,...) ainsi que des déchets verts (fleurs fanées, feuilles mortes, mauvaises herbes, taille de haies, sciure de bois non traitée...) ou encore d'autres déchets comme les mouchoirs en papier, et le papier journal.



À l'échelle du département

Dans les Ardennes, ces déchets représentent presque 30% du contenu de ce que nous mettons dans nos sacs noirs. Ce sont environ 62 kg/

Vos services de proximité Déchets ménagers

habitant/an qui terminent donc dans un site d'enfouissement.

Pourtant, ce sont des ressources qui peuvent nous être utiles, puisqu'elles sont essentiellement composées d'eau, et pourraient désencombrer nos sacs noirs pour être rendues au sol grâce au compostage et au broyage.

Composter, c'est facile et accessible

Le compostage est à la portée de tous sous différentes formes : en tas pour les grands espaces ou en bacs pour les petits jardins. De nombreuses solutions existent et la communauté de communes, en charge de la gestion des déchets, vous accompagne en vous proposant d'acquérir des composteurs à prix réduit (voir ci-dessous).

S'informer pour un compost de qualité

Composter, c'est imiter la nature, puisqu'il s'agit d'un processus naturel de transformation. Mais concrètement, comment



© photo : AdobeStock

reproduire ce processus à la maison ? Ce n'est pas compliqué, même s'il y a quelques règles d'or à suivre pour lever les freins, aider à adopter ce nouveau geste et s'assurer qu'il soit optimal pour détourner un maximum de bio-déchets des ordures ménagères. C'est pourquoi l'Argonne Ardennaise accompagnera la remise des composteurs d'une session d'information sur le compostage, animée par Valodéa.



L'obligation du tri des bio-déchets à la source

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage alimentaire, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables à partir du 1^{er} janvier 2024. Ces moyens de tri à la source devront être proposées par les collectivités territoriales.

Bon de commande de composteur à prix réduit

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Tél. :
Mail :
Nombre de personnes au foyer :
Superficie du jardin :
Pratiquez-vous déjà le compostage ? Oui Non

Nombre	Modèle(s) choisi(s)	Tarif
	Bois 400 litres	31 €
	Bois 600 litres	39 €
	Total	

Signature :

Offre réservée aux personnes habitant sur le territoire de l'Argonne Ardennaise, dans la limite d'un composteur par foyer (toute demande supplémentaire fera l'objet d'une étude). **Ne réglez rien à la commande** : la facturation se fera comme la redevance ordures ménagères (avant son retrait). Avant la réception du matériel, vous bénéficierez d'une formation. La Communauté de communes n'assure aucune livraison à domicile.

Coupon à retourner à : Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES - Tél. 03 24 30 23 94 - www.argonne-ardennaise.fr

Série : À la découverte des bibliothèques de l'Argonne !

Épisode 1 : la bibliothèque de Savigny-sur-Aisne

Actuellement située dans une salle jouxtant la Mairie, la bibliothèque de Savigny-sur-Aisne est gérée par deux bénévoles : Christine Maillard et son époux Franck.

Elle accueille les lecteurs le vendredi de 17h30 à 19h30 et chaque mercredi de 10h à 11h, Christine propose des lectures aux enfants dans l'ancienne école du village (photo ci-contre).

Christine et Franck travaillent en collaboration avec la Bibliothèque Départementale des Ardennes et avec la bibliothèque-ludothèque de Vouziers qui leur prêtent livres et supports d'animation. Il y a un an, a germé l'idée d'offrir aux habitants une bibliothèque plus conviviale avec un espace dédié aux animations. Le choix s'est porté sur le bâtiment inoccupé de l'école.

Pour financer ce projet, la municipalité de Savigny-sur-Aisne a déposé un dossier de subvention auprès de la région Grand Est dans le cadre du plan de relance FEADER « soutien aux services de base en milieu ru-



ral ». L'aide serait d'environ 100 000 €, le montant total des travaux étant de près de 190 000 € TTC.

Cette somme comprend notamment la rénovation énergétique du bâtiment, la réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et l'équipement de la bibliothèque.

Les futurs locaux

Deux espaces accueilleront le public : un espace comprenant les collections jeunesse et adulte ainsi que la banque de prêt, et une salle multi-générationnelle qui permettra de réaliser des animations (conférences, heure du conte, dédicaces, café littéraire, pro-

jection...). La bibliothèque disposera également d'un espace de stockage.

Christine et Franck souhaitent dynamiser la bibliothèque en proposant des animations pour tous les publics. Deux nuits de la lecture ont déjà été proposées dans l'ancienne école qui deviendra bientôt la nouvelle bibliothèque de Savigny-sur-Aisne.

Vous souhaitez devenir bénévole à la bibliothèque de Savigny et contribuer à la réussite de ce beau projet sur notre territoire ?

Plus d'infos au 03 10 09 17 03



Bientôt en Argonne Ardennaise !



2^{ème} édition de la Foire Bio des Ardennes - Org.: Agrobio08
Dimanche 18 juin - de 10h00 à 19h00
Bairon et ses environs

Programme :

- Marché des producteurs bio locaux (fruits, légumes,...)
- Stand d'associations (ReNard,...)
- Animations tout au long de la journée : concerts, animations théâtrales, ateliers pratiques, conférences sur le thème de la biodiversité et de l'alimentation...



Retrouvez tous ces événements et plus encore sur le site internet et l'agenda Panneau Pocket de l'Argonne Ardennaise et sur le site internet de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardennes !



A l'Est de la Plage - Org.: BRONCA
Vendredi 14 juillet - de 18h00 à 2h00
Lac de Bairon



Programme :

- Spectacle gratuit : Émotion
 Joué par la compagnie Monsieur Cheval : deux interprètes vont explorer méthodiquement la moindre de nos émotions à l'aide d'outils perfectionnés. Ils vont devoir traverser une série de situations aléatoires, extrêmes ou quotidiennes. Un spectacle drôle, intense, surprenant...
- Concert La Fanfare Moussaka : fanfare à l'ambiance mous-sakesque, inspirée par la musique des Balkans.
- DJ Set



Festival Voix Vertes - Org. : Association culturelle Les Tourelles
Samedi 24 juin - de 11h30 à 2h00
Vouziers - lieu-dit « le port »

Programme :

- Après-midi musical avec Karpatt, Dionae, Deinos MC, Punkaravane et Disco 2000, qui finira la soirée jusqu'à 2h00.
- Animations tout au long de l'après-midi au milieu d'un village associatif rassemblant une vingtaine d'exposants.

Possibilité lors de l'achat de votre entrée de sélectionner différentes activités proposées par les acteurs du festival.

Quatre circuits collectifs sont organisés afin de profiter de la voie verte pour se rendre au « port ». Possibilité de réserver une navette pour le retour au soir en Argonne Ardennaise.

Tarifs : 10€ tarif unique / 1 € (- de 12 ans).
 Infos : www.lestourellesvouziers.com
 Mail : accueil.lestourelles@wanadoo.fr
 Facebook : Les Voix Vertes

Le Festival Voix Vertes recherche des bénévoles !
 Toute aide est la bienvenue afin d'offrir aux artistes, partenaires, intervenants et au public un cadre idéal !
 Contact : 03 24 71 64 77



Festival Chéri - Org.: BRONCA
Samedi 5 août
Abbaye de Chéhéry

- Les pré-ventes de billets sont ouvertes pour la troisième édition du Festival Chéri dont la thématique est la séduction, et pour commencer à charmer les spectateurs, les 100 premiers billets sont en pré-vente à seulement 10€ au lieu de 15€.
- Une expérience théâtrale immersive unique dans l'univers du festival, avec champagne et repas de 12h00 à 15h00 avant l'ouverture officielle sera également proposée. 60 billets sont disponibles pour cette expérience exclusive, alors réservez dès maintenant pour plonger dans l'ambiance du Festival Chéri avant tout le monde : <https://www.billetweb.fr/festivalcheri>

Vous rénovez votre local commercial : avez-vous demandé de l'aide à la Communauté de Communes ?

Le dispositif ACCOR pour aider à la rénovation

Le service développement économique peut vous apporter conseils et accompagnement lors de la rénovation de votre local commercial. Des aides dédiées à ce type de projets sont mobilisables, dont le dispositif ACCOR (comprenez **AC**compagnement des **CO**mmerces en milieu **R**ural). Financé par la région Grand Est et la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, ce dispositif permet de subventionner les travaux et aménagement nécessaires au maintien et au développement de l'activité et l'acquisition de matériels (hors renouvellement).

Un exemple près de chez vous : les pompes funèbres Labroche

L'entreprise familiale Labroche, créée il y a plus de 50 ans par Robert Labroche, est aujourd'hui dirigée par son fils Lillian, secondé par son propre fils Louis. Soucieux d'exercer au mieux son métier au service de la population et de transmettre à son fils une entreprise en bonne santé, Lillian Labroche décide en 2021 d'entreprendre des travaux pour améliorer l'accueil des familles endeuillées.



Ainsi, il envisage, à l'arrière de la boutique, un espace d'exposition des pierres tombales et une rénovation du salon d'accueil de la chambre funéraire, pour y apporter une décoration plus chaleureuse. Un document de la communauté de communes présentant le dispositif ACCOR retient alors son attention :

« J'avais reçu, quelque temps avant d'avoir peaufiné mon projet, un flyer dans ma boîte aux lettres expliquant l'existence de cette aide et les modalités pour y prétendre. Je me suis alors dit que si mes investissements entraient dans le cadre des dépenses éligibles, j'aurais tort de ne pas en bénéficier ! Sans ce document, je pense que je n'aurais jamais pensé pouvoir obtenir un soutien financier de cette nature ! »

Il se rapproche alors du service de développement économique de la communauté de communes pour en savoir plus sur les modalités et constituer son dossier de demande d'aide :



« Bien-sûr, comme tout dossier de demande d'aides publiques, il m'a été demandé de fournir plusieurs pièces administratives et, le cas échéant, les devis et factures acquittées; cela demande un peu de temps mais je n'irai pas jusqu'à qualifier cette procédure de chronophage ! Que ce soit en termes d'élaboration du dossier ou de finalisation de ce dernier à l'issue de la réalisation des travaux, ce n'était pas compliqué, ni désagréable. Et j'ai été très bien accompagné par les agents de la communauté de communes, que je remercie pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur sympathie ! »

Ce fonds d'aide est encore disponible jusqu'au 31 décembre 2023. Alors n'hésitez pas à vous rapprocher de notre animatrice économique pour en savoir plus sur cette aide... et les autres !

Émilie LORET : 07.85.33.11.72 / 03 24 30 23 94
economie@argonne-ardennaise.fr

Une nouvelle aide du Grand Est pour les entreprises fragilisées par la fracture énergétique



© photo : Adobe Stock

La Région Grand Est vient de voter un dispositif « Chèque Vert » ayant pour but d'accélérer la transition énergétique et environnementale des artisans et des commerçants, dans un contexte économique et énergétique incertain.

Cette nouvelle aide a pour objectifs :

- De réduire la facture d'énergie par la diminution de la consommation énergétique et/ou le remplacement d'équipement de production d'énergie par une source d'énergie renouvelable,
- D'améliorer la qualité de l'air des locaux,
- De réduire la consommation d'énergie fossile par l'acquisition de véhicules propres et/ou

équipements d'électrification connexes à des véhicules utilitaires.

Ainsi, des investissements tels que l'acquisition d'une pompe à chaleur, le remplacement de luminaires intérieurs par un éclairage à LED ou encore l'acquisition d'un véhicule électrique professionnel peuvent être soutenus par ce nouveau programme.

Vous vous inscrivez dans une démarche de transition énergétique et envisagez des dépenses y afférentes ? Contactez notre animatrice économique, Émilie LORET au 03.24.30.23.94 ou au 07.85.33.11.72 pour en savoir plus sur cette aide.

Entreprendre et développer Programme LEADER

LEADER accompagne vos projets de l'idée à la réalisation !

**Groupe d'Action
Locale de l'Argonne
Ardennaise**

Le programme LEADER a pour but d'accompagner les porteurs de projet qui souhaitent contribuer au bien vivre de leur territoire. Il peut s'agir d'ouvrir un commerce multi-services, de proposer des ateliers de sensibilisation à la cuisine ou encore d'organiser des solutions de mobilité partagée...

Le chargé de mission LEADER vous soutient et vous accompagne dans la mise en place de votre projet : mise en relation, recherches de financement, étude de faisabilité, etc. N'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de communes !

Antoine ASCARGORTA - 03 24 30 23 94 - leader@argonne-ardennaise.fr

Le pain : du blé à la baguette

Du champ à nos assiettes, quels sont les processus qui permettent de passer du grain de blé au pain ? C'est avant tout un travail de proximité, de confiance avec les interlocuteurs du pain (agriculteurs, meuniers, négociants, coopératives et boulangers) qui, bout à bout, font un pain de qualité. Un agriculteur céréalier, un meunier et un boulanger locaux nous expliquent les étapes.

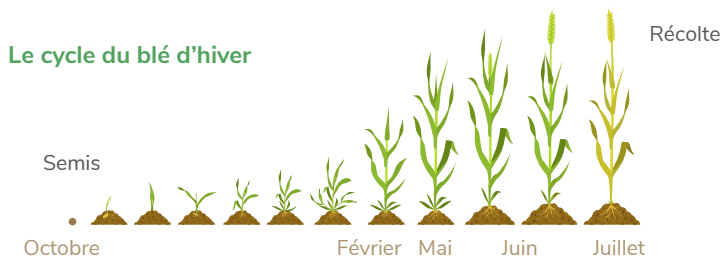
En Argonne Ardennaise comme ailleurs, la baguette reste le pain préféré des français. Si le prix reste souvent le critère le plus regardé, chacun a tout de même ses préférences quant au goût, la cuisson, la texture... Le type de blé, le mélange des farines et le tour de main des artisans en sont les principales caractéristiques.

Étape 1 : du champ au grain de blé

L'agriculteur est le premier maillon de la chaîne : il doit être à l'écoute des besoins de l'acheteur, tant en volume qu'en qualité. Il travaille en liaison étroite avec le meunier, et selon l'acheteur ou la coopérative, l'agriculteur sait dès le premier jour de commande des semences, la destination finale de son grain.

Le blé doit être semé chaque année pour obtenir une récolte. On le sème à deux périodes de l'année : en février/mars pour les variétés de printemps et en octobre pour les variétés d'hiver (le blé résiste très bien aux gelées). Le cycle de développement du blé dure moins d'un an (de 8 à 11 mois après le semis, en fonction des variétés) et nécessite un climat tempéré et très ensoleillé en fin de cycle.

© photo : AdobeStock



Le blé arrive à maturité lorsque les épis deviennent jaunes et qu'ils se courbent vers le sol, fin juillet. L'agriculteur doit attendre que les grains soient mûrs et secs pour moissonner ; des tests sur leur degré d'humidité sont ainsi effectués avant moisson ; la météo aussi doit être favorable. En un passage, la moissonneuse batteuse coupe les tiges et bat les épis pour isoler les grains. La moisson finie, les agriculteurs vendent leur récolte aux coopératives et négociants, ou directement aux meuneries.

Farine et vocabulaire

Moulin : appareil servant à moudre le grain des céréales (à eau, à vent ou à action animale) et par extension, bâtiment qui l'abrite.

Minoterie : moulin industriel à énergie électrique, et par extension, bâtiment qui l'abrite.

Meunerie : endroit où l'on transforme les céréales en farine et où l'on réalise les assemblages de ces farines.

ZOOM SUR

Le blé

Le blé appartient à la famille des graminées, qui désigne une immense variété de céréales, dont les plus connues en alimentation sont le blé, l'orge, le maïs, le seigle, l'avoine, le riz... On distingue principalement deux types de blé :

- Le blé dur : adapté aux régions arides et chaudes et particulièrement riche en gluten; il permet de produire de la semoule ou des pâtes.
- Le blé tendre (froment) est le plus répandu en France, puisqu'il permet de réaliser la farine panifiable utilisée pour préparer le pain, mais également les viennoiseries, les biscuits ou l'alimentation animale.

Étape 2 : du grain à la farine

Le premier travail du meunier est de rechercher diverses variétés de blé et de les sélectionner en fonction des caractéristiques attendues par ses différents clients. Ces variétés de blé vont apporter des propriétés différentes selon leur

assemblage, notamment à la pâte à pain : couleur, élasticité, taux de protéines... Les meuniers passent commande des tonnages des variétés attendues aux coopératives ou négociants avant les semis. Après la moisson, les grains sont réceptionnés « purs » (non mélangés) puis transférés vers les silos de dosage.

C'est la suite du travail du meunier : l'assemblage et le dosage des variétés de blés, comme le ferait le vigneron pour la vinification des différents cépages. En début de campagne, des essais de panification ont été faits avec les boulangers et une fois le dosage du mélange arrêté, on ne change plus durant l'année (sauf quelques ajustements en fonction de la maturation du grain).

Les grains sont ensuite nettoyés, calibrés et passés à l'époinceuse (qui frictionne le grain de blé). Après humidification puis repos, le blé tendre est moulu via différents cylindres, puis tamisé plusieurs fois pour séparer les différentes granulométries. La farine totale est la somme des nombreuses fractions de farine. Les passages dans les différents appareils ont pour objectif d'arriver à la fraction voulue, c'est à dire la farine envoyée chez les boulangers.



Le chiffre

Pour 100 kg de blé, on obtient 78 à 80 kg de farine. Le reste, le son, est souvent destiné à l'alimentation animale.

Étape 3 : de la farine au pain

Le boulanger, utilisateur final de la farine achetée en meunerie, reste maître du choix de son fournisseur. Il choisit en fonction de son projet (parfois les meuneries aident à l'installation des boulangers), de la relation avec le meunier (rester en proximité, avec un acteur de confiance avec qui on peut discuter/échanger) ou encore de la qualité et du prix. De plus, la meunerie pouvant faire le lien entre ses fournisseurs et clients, le boulanger sait souvent d'où vient le grain de la farine qu'il achète.

Pour la panification, la base c'est farine de blé et, en fonction du pain que l'on cherche à produire, on ajoute des enzymes ou des céréales, par exemple. Voici les pains les plus courants en boulangerie :

- La **baguette** : pain courant à base de farine de blé,
- La **baguette tradition** : garantie sans additif (généralement : farine de blé, sel, eau et levain),
- Le **pain complet** : utilisation de farine produite avec du blé qui a conservé son écorce,
- Les **autres pains** (campagne, seigle...) : utilisation de mélanges de farines avec ajout d'éléments de composition (céréales...).

Le boulanger, lui, s'adapte à la demande de sa clientèle. S'il peut proposer des nouveautés, la plus grosse vente reste la baguette. Les évolutions des modes de consommation demandent une adaptation du modèle de vente, à la fois afin de réduire au maximum le gaspillage mais également pour viabiliser le modèle économique.

ZOOM SUR Le levain

C'est un mélange de farine, d'eau et de micro-organismes (levures, ferments) qui permet la fermentation de la pâte. Les ferments peuvent être des levures sélectionnées, de la levure de boulanger ou des ferments contenus dans la farine elle-même et dans l'environnement ; on parle alors d'un levain naturel. Ce levain doit être entretenu régulièrement par le boulanger et chaque levain naturel est original et unique.

Des animations toute l'année avec la Maison de la Nature...

En début d'année, la communauté de communes et la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois ont scellé un partenariat pluriannuel sur la période 2023-2025 dans l'optique de favoriser la mise en place de nouvelles actions à destination de tous les publics (jeunes, scolaires, habitants, touristes, etc.) sur le territoire de l'Argonne Ardennaise.

Dans ce cadre, la Maison de la Nature proposera tout au long de l'année des animations à destination du grand public ainsi que des animations collectives à destination des jeunes mineurs, lors des vacances scolaires. Voici un extrait du programme d'animation :



La Maison de la Nature a également conduit le chantier de rénovation de la mare du Parc Argonne Découverte.

-  **Mercredi 17 mai** | 14 h - 17 h | **Fête de la Nature**
Venez découvrir la forêt domaniale de La Croix aux Bois au fil d'une animation guidée.
-  **Samedi 3 juin** | 14h - 17h | **Fête des mares**
Pêche, observation, identification et rôle des habitants de la mare
-  **Samedi 24 juin** | Toute la journée | **La Nature en pays Vouzinois**
Dans le cadre du festival les Voix Vertes, découverte de la nature de proximité (faune, flore...)
-  **Mercredi 12 juillet** | 9 h - 12 h | **Bushcraft**
Découverte de différentes techniques employées par l'Homme au cours de l'Histoire pour faire du feu.
-  **Mercredi 9 août** | 14 h - 17 h | **Faune et flore du bord des chemins**
Une billebaude estivale ! Au programme : oiseaux, petites bêtes, plantes, traces...
-  **Vendredi 11 août** | 21 h 30 - 00 h | **Soirée astronomie : nuit des étoiles filantes et vie nocturne**
Apprendre à reconnaître les constellations, observer les étoiles filantes et découvrir la nature la nuit.
-  **Mercredi 18 octobre** | 14 h - 17 h | **Fruits et baies sauvages d'automne**
Balade dans la forêt d'Argonne afin d'identifier et de connaître l'usage des nombreux fruits et baies rencontrés.
-  **Mercredi 6 décembre** | 14h - 17h | **La forêt en hiver**
Promenade pour profiter du calme hivernal et repérer les différentes adaptations de la faune et de la flore.

Vacances scolaires | 9 h - 16 h 30 | **Animations pour les 6 - 12 ans** (programme à venir)



Informations et réservations au 03 24 30 24 98 ou maisonnatureboultauxbois@gmail.com
Retrouvez la programmation complète détaillée sur www.maison-nature-boultauxbois.fr



Trame Verte et Bleue

Votre communauté de communes met les bouchées doubles pour organiser une nouvelle commande groupée de semences, arbustes et arbres mellifères à l'automne prochain. D'ici là, les municipalités et agriculteurs intéressés sont invités à contacter sans attendre le service Trame Verte et Bleue pour bénéficier d'une aide technique et financière personnalisée.
Valérie GENESSEAU - mahaie@argonne-ardennaise.fr - 03 51 50 70 06

...et le programme Natura 2000 en Argonne Ardennaise !

Après l'important succès des événements 2022, un nouveau programme des sorties Nature est proposé pour cette saison 2023. Le programme comprend des sorties naturalistes, des animations thématiques et des conférences, lesquelles seront guidées et animées par nos partenaires techniques : le Regroupement des Naturalistes Ardennais (ReNard), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois (MNB), la Fédération de Pêche des Ardennes et Goulven CHARPY.



Mercredi 26 avril : Rallye Nature

de 14h à 17h à Vouziers – Par Goulven CHARPY (Nouvelle animation)

Avez-vous le sens de l'orientation et de l'observation ? Petits et grands, venez résoudre des énigmes et participer à un Rallye Nature en étoile. En partant d'un point central, prenez la direction de l'une des 8 activités réparties sur le site, à la recherche d'indices. Une activité à réaliser en groupe ou en famille, pour découvrir les trésors de notre patrimoine naturel local. Prêts pour l'aventure ?

Dimanche 30 avril : Prairies de la Vallée de l'Aisne

de 9h à 12h à Falaise – Découverte – Par le ReNard (Nouveau parcours)

La Vallée de l'Aisne accueille une multitude d'oiseaux venant s'y reproduire, venez apprendre à les identifier.

Samedi 13 mai : Confluence des Vallées de l'Aisne et de l'Aire

de 9h à 12h à Châtel-Chéhéry – Découverte – Par le ReNard (Nouveau parcours)

Venez apprendre à identifier les oiseaux prairiaux et découvrir le réseau Natura 2000 de la Vallée de l'Aire.



Dimanche 4 juin : Prairies d'Autry

de 9h à 12h à Autry – Découverte – Par le ReNard

Venez identifier les oiseaux, papillons et fleurs protégés grâce au réseau Natura 2000.

Samedi 10 juin : Les poissons de nos rivières

de 9h à 12h à Vandy – Découverte – Par la Fédération de Pêche des Ardennes (Nouvelle animation)

Venez apprendre à reconnaître les espèces de poissons emblématiques de l'Aisne.

Samedi 17 juin : Découverte des libellules

de 14h à 17h à Germont – Découverte – Par le CENCA

Petits et grands, partez à la découverte des libellules et autres insectes du Marais de Germont.



Mercredi 5 juillet : Marais de Germont-Buzancy

de 9h30 à 12h30 à Germont – Découverte – Par le CENCA

Balade sur les tourbières pour découvrir cette zone humide emblématique des Ardennes.

Mercredi 12 juillet : Marais de Germont-Buzancy

de 14h à 17h à Germont – Spéciale familles – Par la MNB

Partez en famille, à la recherche de la faune et de la flore du site Natura 2000.

Samedi 22 juillet : Les plantes comestibles

de 9h à 12h à Givry – Découverte – Par le ReNard (Nouvelle animation)

Venez identifier les plantes des bords de chemins ainsi que leurs propriétés culinaires.



Mercredi 26 juillet : Etangs de Bairon

de 14h à 17h à Bairon – Spéciale familles – Par la MNB

Partez en famille, à la recherche de la faune et de la flore du Vieil-Etang de Bairon.

ANIMATIONS GRATUITES **Inscription obligatoire**

06 37 73 33 18 / 03 24 71 59 93 / natura2000@argonne-ardennaise.fr

Le lieu du rendez-vous sera communiqué lors de votre inscription.



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



L'Argonne, terre de prédilection pour les scientifiques et naturalistes

Prévenir les piqûres de tique

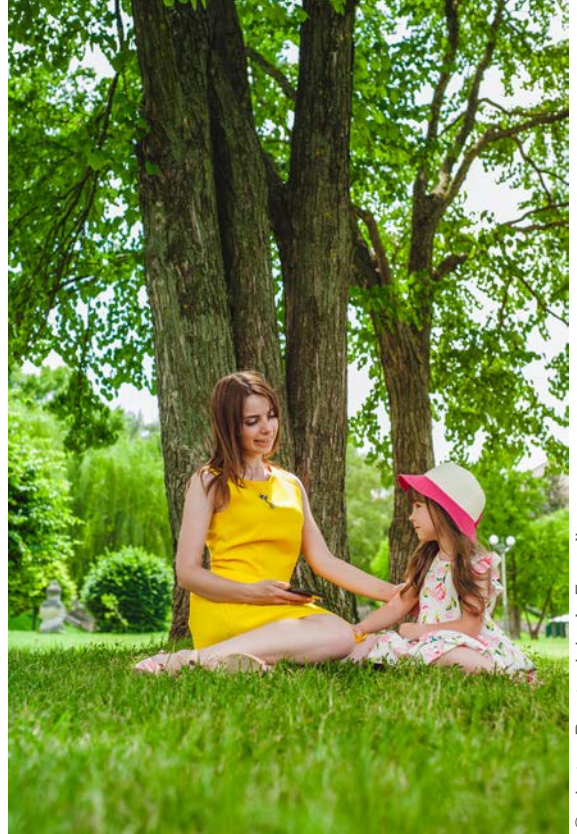
Le printemps est arrivé, accompagné par la reprise des balades forestières, des loisirs en plein air, des pique-niques dans les prairies... mais attention ! Ces activités peuvent être accompagnées, comme chaque année, par la prolifération des tiques, particulièrement présentes dans les zones boisées et herbeuses entre avril et novembre ! Nous vous rappelons qu'il est important de porter à minima des vêtements longs et couvrants !

Faites avancer la science en participant à CiTIQUE !

Si une tique vous a piqué ou a piqué vos animaux, vous pouvez participer à la recherche en signalant la piqûre et en envoyant la tique au Centre INRAE Grand Est-Nancy, où elle prendra place dans une banque de tiques piqueuses unique en France, la tiquothèque !

La Maison de la Nature de Boult-aux-Bois joue un rôle de référent local et dispose de kits prévus à cet effet !

Plus d'informations par téléphone au 03 24 30 24 98 ou sur www.citique.fr



© photo : Prostooleh via Freepik

Les tiques en Argonne : sujet de recherche scientifique

Nathalie Boulanger de l'Université de Strasbourg, assistée sur le terrain par Marie-Lazarine Poulle du CERFE (Centre de Recherche et de Formation en Éco-éthologie) pilote une étude pluridisciplinaire sur les tiques et maladies à tiques dont l'objectif est d'estimer la densité de tiques dans différents types d'habitats et de documenter leur portage de bactéries responsables de zoonoses. Elles ont ainsi échantillonné des tiques dans plusieurs sites de l'Argonne, à quatre reprises au cours des printemps 2021 et 2022.

Nouvelle arrivée dans l'équipe Environnement !

Début avril, Mona Garel-Yoh a rejoint la Communauté de Communes au poste de Technicienne Biodiversité. Originnaire des Pyrénées-Atlantiques et diplômée d'un master en Gestion de l'Environnement, elle travaillera sur deux thématiques principales : les dossiers Natura 2000 et la Trame Verte et Bleue avec le programme « Ma haie pour les abeilles » et des missions relatives à la GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques).

Nous lui souhaitons la bienvenue !



La zone atelier CNRS pour l'Argonne labellisée

Après 5 années de préparation, la Zone Atelier Argonne (dite la ZARG) vient d'obtenir sa labellisation par le CNRS pour la période 2023 -2027. Elle complète ainsi le dispositif du Réseau des Zones Ateliers qui compte aujourd'hui 15 zones au niveau national !

Ce site « laboratoire à ciel ouvert » réunit des équipes pluridisciplinaires de chercheurs qui s'intéressent à des problématiques locales, co-construites et co-conduites avec les acteurs locaux. Félicitations à toute l'équipe pilote du projet !



© photo : Adobe Stock



Les 5 co-directeurs de la ZARG (de gauche à droite)
1^{ère} ligne : Marie-Christine Jannin, Jean-Yves Georges, Emmanuel Guillon ; 2^{ème} ligne : Philippe Hamman et Rémi Helder.

Il unit une dizaine de laboratoires. Il s'appuie sur des agriculteurs volontaires et sur les fédérations de chasseurs départementales et régionale. Il s'intéresse aux aspects biologiques liés au sol, à l'air ou à la faune sauvage, mais également aux aspects économiques et sociétaux. L'objectif final du programme est de fournir des résultats chiffrés sur les avantages et inconvénients de la méthanisation ainsi que des recommandations sur d'éventuelles bonnes pratiques en la matière.

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à vous rendre sur le site www.zarg.fr. Vous y trouverez les dernières actualités et pourrez vous abonner à la lettre d'information semestrielle «la ZARG & nous».

Un exemple de travail conduit dans la ZARG ?

Comme toute nouvelle pratique, la méthanisation suscite de nombreuses questions. Le programme MERGE (MEthanisation en Région Grand Est) ré-

Observatoire ornithologique : prêts, feu, observez !



C'est maintenant avec une paire de jumelles autour du cou que nous vous conseillons de venir vous balader à Bairon ! L'observatoire ornithologique du Vieil Étang est désormais ouvert.

D'une capacité de 25 personnes en simultanément, avec plusieurs niveaux d'observation, la structure est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite.

Nous remercions l'entreprise BANA pour la maçonnerie et le savoir-faire traditionnel de l'entreprise ART TOITURE pour toute la conception bois de l'observatoire.

L'inauguration de l'observatoire ornithologique se tiendra le samedi 1er juillet à partir de 14h. Lors de ce moment festif, seront proposées diverses animations et notamment un jeu de piste nature autour du Vieil Étang ainsi que des animations sur l'observation des oiseaux pour le public familial. Venez nombreux !

La MSP de Vouziers à peine inaugurée, un nouveau praticien fait son entrée



Un équipement structurant

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle Avetant a été inaugurée samedi 21 janvier dernier. Les 16 professionnels de santé, qui avaient pris possession des lieux début décembre, ont été rejoints par les élus de l'Argonne Ardennaise (co-financeur de travaux) et ceux de la ville de Vouziers (propriétaire de cette ancienne école), ainsi que la sous-préfète de Vouziers et du délégué territorial de l'Agence Régionale de Santé.

Tous étaient fiers de pouvoir inaugurer cet équipement de 792 m² qui va concourir à améliorer les conditions de travail des praticiens et l'accueil des patients du bassin de vie, mais également attirer de nouveaux médecins.

Et déjà une nouvelle entrée

En ce mois d'avril, le docteur Zoé CEOTTO, chirurgien-dentiste avec un exercice limité à l'orthodontie, s'est installée à la MSP Avetant. Les consultations débutent le 21 avril et sont accessibles sur RDV au 03 24 30 86 75, les lundis, mardis et vendredis de 13h00 à 18h30 ainsi que les mercredis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30.



Sondage mobilité : seriez-vous intéressé par une ligne régulière d'autocar entre Vouziers et Reims ?

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, la Région Grand-Est et la RDTA (Régie Départementale des Transports des Ardennes) envisagent la création d'une ligne régulière d'autocars assurant une liaison entre Vouziers et Reims, avec un arrêt à définir. La durée du transport est d'une heure et un tarif attractif sera proposé selon les profils d'usagers (4 € maximum par aller-retour).

Afin de nous permettre de connaître précisément les besoins des habitants et planifier au mieux les modalités de ce projet, merci de prendre quelques instants pour remplir ce questionnaire, et le retourner à la communauté de communes **avant le 12 mai** :

- **par papier** : détachez la page ci-contre, reproduisez-la autant de fois que nécessaire et retournez

les feuillets au 44-46 rue du Chemin salé - 08400 VOUZIERES ou déposez-les dans les mairies des anciens chefs-lieux cantons.

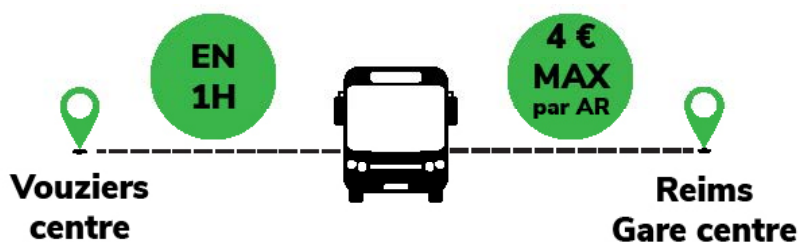
- **par le formulaire numérique** accessible :

- ✓ en recopiant ce lien dans votre navigateur : <https://forms.gle/gbro4psTTZ3cW2xR7>
- ✓ en scannant ce QRcode ↓
- ✓ en allant sur le site www.argonne-ardennaise.fr rubrique actualités

Ce questionnaire est **anonyme mais individuel** : pour évaluer au mieux le besoin en transport vers Reims, il est important que chaque personne intéressée par foyer complète son propre questionnaire.



Sondage ligne régulière d'autocar Vouziers-Reims



Parlez-nous de vous

1. Votre **code postal** : 2. Votre **commune** :
3. Votre **tranche d'âge** : moins de 26 ans 26-50 ans 51-64 ans 65 ans et plus
4. Dans l'hypothèse d'une ouverture de ligne régulière d'autocar entre Vouziers et Reims, seriez-vous **intéressé(e)** ?
- Oui Non (dans ce cas, vous pouvez arrêter le formulaire ici et nous le retourner)

Vos besoins

5. Pour **quel(s) motif(s)** emprunteriez-vous cette ligne ? (plusieurs réponses possibles)
- Études Santé / démarches Loisirs / culture
- Emploi / formation Transit vers la gare Autre :
6. À **quelle fréquence** utiliseriez-vous cette ligne ? (une seule réponse)
- 1 aller-retour par semaine
- 2 à 4 allers-retours par semaine
- Tous les jours du lundi au vendredi
- Occasionnellement
7. Pour **arriver à Reims**, quel horaire vous convient le plus ? (une seule réponse)
- 7h25 8h50 14h20 aucun ne me convient
8. Pour **arriver à Vouziers**, quel horaire vous convient le plus ? (une seule réponse)
- 13h15 18h20 19h20 aucun ne me convient
9. Seriez-vous intéressé(e) par un trajet le **samedi** ?
- Oui Non
10. Si oui, sur quelle **tranche horaire** ? (une seule réponse)
- A la journée (départ 8h30 - retour 18h30)
- Matinée (départ 8h30 - retour 12h30)
- Après-midi (départ 12h30 - retour 18h30)
- Autre :

Merci de votre participation. Les résultats de ce sondage seront communiqués lors d'une réunion publique au mois de juin ainsi que sur les canaux de communication de la communauté de communes.

Une année 2023 pleine de nouveautés pour le Parc Argonne Découverte !

Une nouvelle direction à la tête du Parc

Depuis le début du mois d'avril, celle-ci est composée de Sébastien Latour (à droite), directeur d'exploitation du parc, secondé par Nicolas Villerette (à gauche) qui devient directeur adjoint. Anne Frézard, qui a été responsable d'exploitation du parc pendant de nombreuses années, passe la main afin de se lancer dans de nouveaux projets professionnels. Nous la remercions pour son implication dans le développement et la gestion du Parc et lui souhaitons bonne continuation !

Sébastien nous vient tout droit de Londres avec plusieurs années d'expérience à WWT, la principale organisation caritative de conservation des zones humides du Royaume-Uni. Welcome Sébastien !

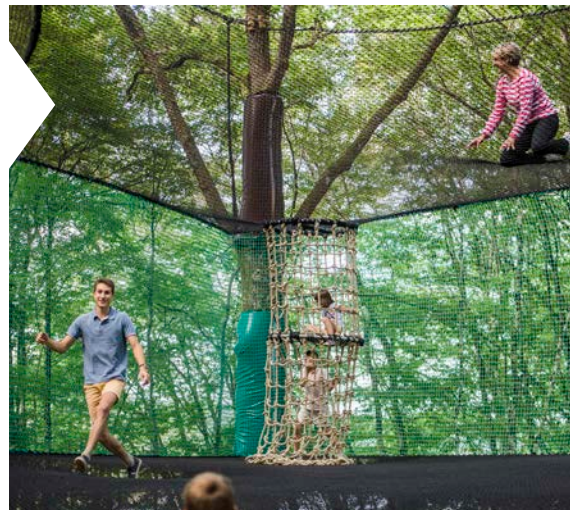


Des animations par la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois et par le CERFE

Le samedi 4 février, la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois est venue restaurer la mare du Parc Argonne Découverte. Aidée par des bénévoles, ce chantier de réhabilitation permet non seulement de sauvegarder la biodiversité qui compose cette mare mais par la même occasion, de pouvoir y proposer des animations pédagogiques, dès cet été, à destination du grand public. Également, le CERFE (Centre de Recherche et de Formation Eco-éthologie) viendra pendant la saison proposer des animations scientifiques pour les visiteurs du parc.

Un tout nouveau hamac à bonds !

Opérationnel pour le 24 avril 2023, l'installation du nouveau Hamac à Bonds est la nouveauté phare de cette année 2023. Le remplacement de l'ancien équipement, usé par le temps et les intempéries, permet d'assurer la sécurité et de proposer une nouvelle prestation aux visiteurs. Il n'est plus question d'un simple trampoline, mais d'une véritable aire de jeux perchée dans les hauteurs de la forêt d'Argonne.



Notre territoire Parc Argonne Découverte

Désormais, les visiteurs pourront manger au parc sans réservation

Un grand changement du côté de la restauration également. En effet, le concept du restaurant À la Cime des Arbres est totalement revisité. Toujours dans ce cadre exceptionnel permettant aux visiteurs de manger avec une vue panoramique, le restaurant proposera désormais une formule rapide sur place ou à emporter. Une partie de ce nouveau menu se composera de délicieux produits locaux.



De nouveaux pensionnaires !

Deux nouvelles espèces sont désormais visibles au parc. Côté oiseaux, vous pourrez découvrir Nagissa et Govou provenant de Château-Thierry, des Buses de Harris. Vous verrez également de nouvelles têtes côté mini-ferme avec des moutons roux des Ardennes. L'équipe animalière du parc travaille également sur l'arrivée d'autres nouvelles espèces au cours de la saison 2023.

Les horaires de la saison 2023




- Du 8 avril au 7 juillet : tous les jours de 10h à 18h (même fériés)
- Du 8 juillet au 31 août : tous les jours de 10h à 19h (même fériés)
- Du 2 septembre au 18 octobre : les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 18h
- Du 21 octobre au 5 novembre : tous les jours de 10h à 17h (même fériés)

N'oubliez pas d'utiliser votre coupon de réduction du précédent Mag' !



RD 946, Bois de Roucy - 08250 Olizy-Primat

Plus d'infos :

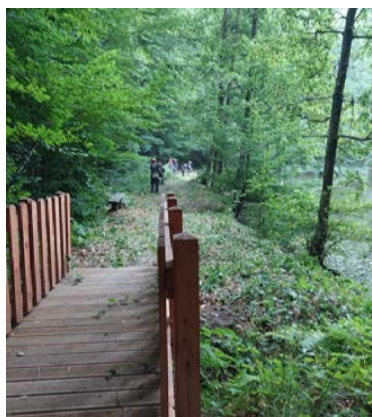
- au 03 24 710 738
- sur www.parc-argonne-decouverte.fr
- sur les réseaux sociaux   

Au printemps, partez sur les sentiers !

L'hiver, en coulisses...

La période hivernale est l'occasion pour nous de vérifier le bon état des sentiers afin de garantir une offre de promenade de qualité. Au programme : réparation du matériel et de la signalétique endommagés.

Le retour du printemps et le mois d'avril signent aussi le début du programme annuel d'entretien des espaces verts sur les chemins le nécessitant.



Une offre qui profite à tous

Ces sentiers sont destinés au grand public mais également aux associations sportives qui peuvent y trouver un outil adapté à leur pratique et à la réalisation d'événements sportifs ouverts au plus grand nombre.

Les sentiers pédestres et VTT balisés par la communauté de communes sont à retrouver sur <https://randonnee-ardennes.com> et disponibles gratuitement à l'Office de Tourisme dans une carte répertoriant l'ensemble de l'offre sur le territoire.

La GTA un évènement dédié à la reconnaissance de l'Argonne en Région Grand Est

Cette année l'association Argonne PNR valorisera une fois de plus les sentiers avec sa GTA (Grande Traversée de l'Argonne) qui prend appui sur le GR14 et d'autres sentiers locaux.

La Grande Traversée de l'Argonne aura lieu du 17 au 21 mai 2023, un long week-end pour le sport nature ! La GTA est un évènement sportif et collaboratif, co-organisé par l'Entente Intercommunautaire « Nous Argonne » et Argonne PNR, pour promouvoir la région naturelle de l'Argonne. Plus de 25 partenaires sont réunis dans un esprit de convivialité pour faire découvrir et redécouvrir la douceur de nos forêts, la richesse de nos paysages, la biodiversité, le charme de nos villages, l'authenticité de notre terroir et la richesse de notre patrimoine.

Défis sportifs, animations en famille, immersions en pleine nature... vivez votre expérience GTA, de Boult-aux-Bois à Beaulieu-en-Argonne !



Trois rendez-vous à ne pas manquer dans les Ardennes !

- Le **17 mai** marquera le départ de la Grande Traversée Libre depuis la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois qui organisera pour l'occasion un parcours nature handicap toute la journée. Du 17 au 21 mai, découvrez les 80 km du GR14 à votre rythme : plusieurs itinéraires, plusieurs distances, pour découvrir l'Argonne dans toute sa longueur ! En parallèle, un raid UFOLEP pour les jeunes se tiendra à Chatel-Chéhéry, organisé avec la coopération de Châtel Loisirs et Foot de Bonheur sur place.
- Le **19 mai**, le FIEPCS La Passerelle, à Vouziers, proposera un parcours solidaire et familial pour découvrir la voie verte inaugurée cette année ! Lancez-vous pour 18km de vélo et 6km de canoë sur un itinéraire en boucle accessible à tous niveaux sportifs.
- Le **20 mai**, un vrai défi sportif vous attend avec la course nature, organisée avec Vouziers Oxygène. Deux lignes de départs : 28km depuis Boulton-aux-Bois, 12km depuis Chevières. Ces parcours vallonnés et forestiers rejoignent tous les deux l'Abbaye de Châtel-Chéhéry. Des animations culturelles et familiales rythmeront l'arrivée : kermesse, concert, restauration et buvette, ateliers pour les petits et grands... de 12h à 18h.



La GTA, c'est aussi l'occasion de parcourir toute l'Argonne



Le 18 mai à Sainte-Ménéhould, une course à obstacles « l'Argonne Heroes » s'organise avec l'Aiglonne ! 8 km de parcours en boucle avec différents niveaux de difficultés pour tous niveaux sportifs et pour les enfants.

Le 21 mai, les animations seront centralisées à Beaulieu-en-Argonne pour célébrer la clôture de la GTA 2023 et l'arrivée des participants à la Traversée Libre. Participez à l'Argonnaise, portée par l'ACT : 2 parcours de VTT (45km ou 25km) et 3 parcours de randonnée (20km, 12km, 7km). Le village accueillera les partenaires associatifs et sportifs pour des ateliers culturels et familiaux, un concert et de la restauration.

Toutes les informations pour participer :
www.grande-traversée-argonne.fr
avenirargonne@argonne-pnr.fr
06.33.47.02.71

Notre territoire Développement touristique

Promouvoir, informer et... vendre des séjours !

Pour sa 2^{ème} année de fonctionnement, l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne ajoute une nouvelle corde à son arc : depuis le mois de février, il est titulaire d'une licence de commercialisation. En tant qu'**opérateur de voyage** immatriculé auprès d'Atout France, l'Office de Tourisme va pouvoir composer et mettre en vente des **excursions à la journée** ainsi que des **séjours packagés** incluant hébergement, activités, restauration...

Les formules proposées s'appuieront sur les offres recensées en Argonne Ardennaise et dans le Pays rethélois, très complémentaires, et pourront s'adresser **aux groupes comme aux individuels** (couples, familles...), en suivant les attentes de la clientèle ainsi que les tendances touristiques : séjours bien-être, tourisme de mémoire, week-ends "sensations"...



Certaines clientèles, comme les motards, sont à la recherche de programmes clé en main correspondant à leurs attentes et leurs particularités

© Photo : Sébastien HAHN

En chiffres

130

C'est le nombre d'hébergements touristiques recensés dans le Sud-Ardenne (gîtes, hôtels, campings, chambres d'hôtes, insolites, aires pour camping-cars...) Ils sont présentés sur les sites internet de l'Office de Tourisme, et au sein d'une brochure spécifique.



+ de 300

C'est le nombre de contacts pris par l'équipe de l'Office de Tourisme, fin janvier, sur le salon **Tou-rissima** à Lille. Fin mars, la Destination Sud-Ardenne était également à l'honneur à Reims (Tendance Nature) et à Troyes (Salon de la Moto). D'autres opérations "hors-les-murs" sont prévues tout au long de la saison, pour aller à la rencontre de la clientèle locale, régionale et plus lointaine.



Zoom sur le Conseil des Acteurs du Tourisme



Les orientations de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne se nourrissent désormais des idées soumises par les professionnels du tourisme et acteurs de la vie locale du Rethélois et de l'Argonne. Réunis au sein du Conseil des Acteurs du Tourisme, ils ont commencé à formuler des propositions qui seront étudiées par les 10 membres du Conseil d'Administration (5 élus de chaque communauté de communes).

Un logo pour la Destination Sud-Ardenne

Adoptée fin 2022, la charte graphique de l'Office de Tourisme se décline sur les brochures, les réseaux sociaux et toutes les actions de promotion du territoire mises en œuvre par l'équipe.

Décryptage :





Destination Sud-Ardenne

**Office de Tourisme
Destination Sud-Ardenne**

10 place Carnot à Vouziers
03 24 71 97 57 - www.argonne-en-ardenne.fr

28 rue Thiers à Rethel
09 54 82 84 22 - www.paysrethelois-tourisme.com



Siège administratif

44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERS

03 24 30 23 94 - www.argonne-ardennaise.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 8 h 45 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Directeur Général des Services : Fabien COURTOIS

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET



Déchets ménagers

Facturation, bac poubelle,
conseils sur le tri, prévention...

Justine CHARDIN - Tél. 03 24 30 23 94

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

DÉCHÈTERIE DE VOUZIERS

Du lundi au samedi : 9h00 - 11h50 et 14h00 - 17h50
(16h50 le samedi) Fermée le jeudi matin

DÉCHÈTERIE DE BUZANCY

Lundi : 13h - 18h | Samedi semaines paires : 9h - 12h
8 et 22/04 - 6 et 20/05 - 3 et 17/06 - 1, 15 et 29/07

DÉCHÈTERIE DE MACHAULT

Mardi : 13h - 18h | Samedi semaines paires : 13h - 16h
8 et 22/04 - 6 et 20/05 - 3 et 17/06 - 1, 15 et 29/07

DÉCHÈTERIE DE BAIRON ET SES ENVIRONS (LE CHESNE)

Mercredi : 13h - 18h | Samedi semaines impaires : 13h - 16h
1, 15 et 29/04 - 13 et 29/05 - 10 et 24/06 - 8 et 22/07

DÉCHÈTERIE DE GRANDPRÉ

Jeudi : 13h - 18h | Samedi semaines impaires : 13h - 16h
1, 15 et 29/04 - 13 et 29/05 - 10 et 24/06 - 8 et 22/07

DÉCHÈTERIE DE CHALLERANGE

Vendredi : 13h - 18h | Samedi semaines paires : 13h - 16h
8 et 22/04 - 6 et 20/05 - 3 et 17/06 - 1, 15 et 29/07

TRAME VERTE ET BLEUE
GRAND EST
ENTRÉE DE LA BOURGOGNE



Trame Verte et Bleue

Valérie GENESSEAUX

Tél. 03 51 50 70 06



Natura 2000

Aurélien MUSU

Tél. 03 24 71 59 93



Parc Argonne Découverte

08250 OLIZY-PRIMAT - Tél. 03 24 710 738

parc-argonne-decouverte.fr



Destination
Sud-Ardenne

Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne

10 place Carnot à Vouziers

Tél. 03 24 71 97 57 - www.argonne-en-ardenne.fr



Relais Petite Enfance

Liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s,
informations sur le contrat de travail, ateliers
d'information, animations...

Annie DEMISSY - Tél. 03 24 30 23 94 - 06 79 32 01 40

Permanences téléphoniques ou au siège sur RDV

en période scolaire : du lundi au jeudi : 13h30 - 16h et le vendredi : 9h - 12h

pendant les vacances : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



FRANCE SERVICES

Aide aux démarches administratives

EN SOUS-PRÉFECTURE À VOUZIERS

Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00
et 13h30-17h00

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

Voir site internet www.argonne-ardennaise.fr

SERVICE ITINÉRANT (À LA DEMANDE)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
sur RDV dans la mairie de votre choix.

Claudie TURK - Céline LALANDE - Alicia TAKHEDMIT

Tél. 03 24 30 47 67



Habitat - Logements

SUBVENTIONS RÉNOVATION DE L'HABITAT

Façades anciennes, murs et murets, bardages, toitures.

AIDES TOITURES-FAÇADES ET DÉMOLITION DE RUINES

LOGEMENTS À LOUER

L'Argonne Ardennaise gère un parc de 17 logements communaux.

Caroline GUTKNECHT - Tél. 03 24 30 23 94



Développement économique

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ZONES D'ACTIVITÉS, ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Terrains à vendre, locaux professionnels à louer,
aide au montage de projets, dispositifs d'aide

Émilie LORET - David MAUGER

Tél. 03 24 30 23 94



Vie Associative

RECHERCHE DE FINANCEMENTS / ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

Pays d'Argonne - 06 12 80 10 69 et 06 23 75 80 21

contact@pays-dargonne.fr et coordinatrice@pays-dargonne.fr

Du lundi au vendredi de 10h à 17h non-stop